

## Newsletter n°8 : Nous fêtons les 5 ans de la Maison de Marthe et Marie !

### Sommaire

Historique	p2
Poème	p4
Remerciements	p5



David, 1<sup>ère</sup> naissance pour la colocation de Nantes

### Edito

Notre association a fêté ses 5 ans d'existence au mois de juillet 2015. Cette newsletter est pour nous l'occasion de rendre grâce pour les naissances de **13 bébés** dans nos trois colocations: **Bryan, Habi, Joachim, Romain-Owen, Mailys, Anderson, Célia, Shannah, Jeanne, David, Nyobé, Elior-David et Sacha**, sans compter les naissances à venir.

Nous profitons également de cette lettre pour revenir sur les temps forts et les moments fondateurs de l'association.

Et enfin, nous souhaitons **remercier de tout cœur les volontaires et les responsables d'antenne** qui participent à cette magnifique aventure humaine!

**Stéphanie Saboly - Directrice**



Sacha, dernier né de l'association le 10 nov. 2015



# L'historique de l'association

2008

L'association a été créée à l'initiative d'une sage-femme, **Aline Dard**, touchée par la détresse et l'isolement de certaines femmes enceintes et émerveillée par leur courage et leur volonté de donner naissance à leur enfant malgré les difficultés et les incertitudes.

Suite au constat alarmant d'un **nombre trop restreint de structures d'hébergement** pour les femmes enceintes en difficulté, Aline et son mari François-Xavier, s'entourent de personnes motivées et cherchent à fonder une maison d'accueil pour femmes enceintes.



2009

Une première équipe se fédère autour du projet « **Tom Pouce 78** ».

Au programme: visites de structures existantes: les Maisons Tom Pouce et Magnificat - Accueillir la Vie, recherche d'un lieu d'accueil, réunions au Conseil Général, constitution d'un dossier CROSMS, etc.

2010

Plusieurs pistes de lieux d'accueil sont explorées dans les Yvelines mais n'aboutissent pas. En parallèle, **l'équipe s'étoffe et reçoit son nom: « La Maison de Marthe et Marie »**. La constitution et le dépôt des statuts de l'association ont lieu en juillet 2010.

Cet été là naît **l'intuition des colocations solidaires**: des structures légères, conviviales et sans salarié à plein temps, fondées sur le « **vivre ensemble** ».



Lyon

2011

Au mois de mai 2011, la Maison de Marthe et Marie est **contactée par l'association Lazare** (colocations partagées entre volontaires et personnes sans domicile fixe) qui propose à l'association un **appartement de 8 chambres à Lyon**. La grande aventure commence!

L'été plus que mouvementé est consacré à la recherche de colocataires et à l'aménagement de l'appartement.

**François-Xavier Dard**, le mari d'Aline, travaille à mi-temps pendant 6 mois pour le lancement de la colocation.



Conseil d'admin. et volontaires

La **colocation démarre en septembre** avec une équipe constituée uniquement de volontaires.

2012

En avril, **l'association recrute Blandine Durand**, la première salariée de l'association.

En mai, l'équipe de volontaires a la joie d'accueillir la **première femme enceinte: Nathalie qui donne naissance à Bryan le jour de la fête des mères!**



2013

La colocation prend ses marques, Blandine promeut l'association auprès des **services sociaux de Lyon**. L'association reçoit le prix **des Irénée d'Or** de la Fondation du diocèse de Lyon.

**Deux nouveaux bébés naissent dans la colocation en fin d'année.**

Dans les Yvelines, le **conseil d'administration** s'organise, recherche des fonds et des lieux pour ouvrir une colocation en région parisienne.



Blandine, Etienne, Aline et François-Xavier aux Irénée d'Or

2014

L'association souhaite que son action prenne de l'ampleur et recrute une **directrice: Stéphanie Saboly**. Elle a pour mission: l'ouverture de nouvelles colocations, la levée de fonds, le développement du projet associatif et la gestion opérationnelle des colocations existantes.

En avril, la Fondation l'Entraide Salésienne propose un **appartement à Paris** suite à la fermeture d'un foyer d'étudiantes dans leurs locaux.

La **colocation ouvre en septembre**. En octobre, c'est l'**inauguration** de la colocation et l'arrivée de la **responsable d'antenne: Anne-Laure Parmentier**.



Paris

Pendant ce temps, Lyon connaît une période de renouvellement avec le départ de Blandine Durand qui est remplacée par **Jeanne Bertin-Hugault**.

**2 bébés à Lyon et 1 naissance à Paris viennent finir l'année en beauté.**

2015

Lazare, les AFC de Nantes et la Maison de Marthe et Marie s'associent pour ouvrir une **colocation à Nantes**. Les AFC mettent une équipe de bénévoles dynamiques et engagés au service du projet, ce qui permet d'ouvrir la nouvelle colocation en septembre.

**La responsable d'antenne, Marie Le Campion**, est présente dès septembre pour accueillir les volontaires et la première femme enceinte.



Nantes

Jeanne Bertin-Hugault quitte ses fonctions opérationnelles pour rejoindre le conseil d'administration. Elle est remplacée en septembre par **Lucie Closion qui prend les rennes de la colocation de Lyon**.

**Nous fêtons 3 naissances à Lyon, 3 naissances à Paris et 1 à Nantes en 2015! Une 2<sup>ème</sup> naissance est prévue à Noël pour Nantes.**

Après deux ouvertures rapprochées, cette année sera une **période de consolidation** du projet associatif: mise en place de projets multi-colocations, organisation de vacances pour les mamans, développement des formations pour les volontaires, etc.

Le **renouvellement du président du conseil d'administration** est également un objectif phare de 2016.

Un **projet d'ouverture** d'un deuxième appartement à Paris est prévu pour 2017 pour faire face à l'afflux de demandes de femmes enceintes en région parisienne.

2016

## Poème de la Maison de Marthe et Marie

Un jour tu te lanças et pris la décision  
"Je deviens volontaire, je m'engage pour un an"  
Mais pour quel projet, pour quelle association ?  
Finalement tu optas pour les futures mamans.

Autour de toi tu vis des réactions diverses :  
"Un projet fabuleux, quel bel engagement !"  
Mais aussi de certains, des commentaires inverses :  
"Pourquoi donc cette idée ? Quel est ce nouveau plan ?"

Tu leur as démêlé les différentes raisons  
Qui t'ont finalement conduit à ce projet  
L'envie de te donner, de mettre au diapason  
Ta foi, ton énergie, de la Vie le respect

Ces futures mamans auraient bien préféré  
Vivre différemment cette période de leur vie  
Où de jeune fille à mère, leur statut va changer  
Pleines d'espoir et de doutes, elles cherchent un appui

Des moments difficiles les ont conduites ici  
Souviens-toi en souvent, avec délicatesse  
Quand elles arriveront avec tous leurs soucis  
Les problèmes inhérents liés à leur grossesse.

Comme Marthe tu dois soutenir chaque jour  
Par des actions concrètes celles qui te sont confiées  
Mais n'oublie pas aussi d'être Marie, toujours,  
Une oreille attentive qui reste pour écouter

Surtout n'oublie jamais les petites attentions  
Qui ô combien veulent dire l'importance que l'autre a  
Aux yeux de ceux qui l'aiment, et ce, sans conditions  
Qu'elle sache que pour toujours pour elle tu seras là

Un bouquet pour sa fête, petit mot sur sa porte  
Tasse de thé apportée si tu la sens fragile  
Tu devras écouter, tu devras être forte  
Pouvoir la soutenir, si le moral vacille

Ni trop envahissante, ni trop peu en ces lieux  
Trouve la juste distance, saches te retirer  
Pour laisser se tisser ce lien si merveilleux  
Entre une jeune maman et son premier bébé

Si les jours difficiles, tu veux jeter l'éponge  
Et retourner bien vite à ton petit confort  
Que le découragement, la fatigue te rongent  
Et que tu ne sais plus pourquoi tu étais d'accord

Descend à l'oratoire, accueillir la présence  
De Celui qui toujours restera près de toi  
Mets-toi donc à genoux et dans la confiance  
Adore et rends hommage à Jésus Christ-Roi

Confie-lui tes soucis, révèle-lui tes doutes  
Prie pour les volontaires et les futures mamans  
Toutes celles qui un jour ont pu croiser ta route  
Qu'elles ne retiennent de toi que ton rayonnement

Saches aussi rendre grâce des joies du quotidien  
Des services rendus, des moments partagés  
De ces grandes discussions, de tous ces petits riens  
Qui font la grande richesse d'une vie de communauté

Par ta simple présence, deviens un témoignage  
Aie toujours un visage irradiant de bonté  
Mais de ce beau projet ne fais pas étalage  
Ton Père préférera ce qui reste secret

N'oublie pas tes parrains qui prient pour toi chaque  
Unis à ton projet, ils veulent te porter  
Raconte-leur ton année, toujours avec humour  
Confie leur ta mission, en toute simplicité

Au bout de ces douze mois, tu auras su donner  
Ton temps, ton énergie, tes nuits interrompues  
Mais jamais tu n'aurais seulement imaginé  
Au cours de cette année combien tu as reçu

Clémence – Volontaire 2015-2016

Soirée des talents 2015



Text of the poem, first column.



Text of the poem, second column.



Text of the poem, third column.



Text of the poem, fourth column.



Text of the poem, fifth column.



Text of the poem, sixth column.



Text of the poem, seventh column.



## Merci pour votre aide!

5 ans et 3 ouvertures de colocations plus tard, la Maison de Marthe et Marie continue à accueillir des jeunes femmes enceintes en difficulté grâce à votre générosité et à votre soutien si fidèle.

Nous vous remercions chaleureusement au nom de toutes les jeunes mamans que nous avons pu accompagner au cours de cette période si bouleversante de leur vie.

L'argent récolté permet de proposer des loyers modérés aux colocataires, d'ouvrir de nouvelles colocations et de participer à la rémunération des salariées qui les supervisent.

Tous les dons donnent droit à une **réduction d'impôts** de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Vous recevez un **reçu fiscal**.

Vous pouvez également faire un **don en ligne sécurisé** grâce à votre carte bancaire sur notre site internet [www.martheetmarie.fr](http://www.martheetmarie.fr) ou envoyer un **chèque** à l'ordre de la Maison de Marthe et Marie à l'adresse suivante:

**La Maison de Marthe et Marie**  
**3 rue du Gavouet**  
**27 950 Saint-Marcel**

Si vous souhaitez nous aider en défiscalisant votre **ISF**, contactez-nous au 06 63 25 23 08 ou sur [info@martheetmarie.fr](mailto:info@martheetmarie.fr).

Nous vous proposons aussi la **formule « virement automatique »** (10 euros par mois par exemple). Cette solution très simple à mettre en place présente de **nombreux avantages** pour vous comme pour nous. Là encore, vous pouvez être guidé dans cette démarche sur notre site internet ou mettre cette solution en place directement avec votre banque grâce à notre RIB.

N'hésitez pas à **présenter l'association et ses projets** auprès de vos groupes d'amis et de vos familles en faisant suivre cette newsletter par exemple.

**Nous croyons et espérons que vous serez nombreux à répondre à cet appel dans la joie d'œuvrer ensemble pour aider ces jeunes mamans.**

**L'équipe de la Maison de Marthe et Marie**



## Nos partenaires institutionnels



**Association A.P.P.O.S**



# OUI, je soutiens l'association La Maison de Marthe et Marie !

A retourner à : La Maison de Marthe et Marie – 3 rue du Gavouet - 27 950 Saint-Marcel

Vous avez également la possibilité d'effectuer vos dons en ligne sur notre site internet [www.martheetmarie.fr](http://www.martheetmarie.fr)

## ✓ Je fais un don unique :

Je fais un don en ligne ou un chèque à l'ordre de **La Maison de Marthe et Marie** de :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 25 € (soit 8,50 €*) | <input type="checkbox"/> 150€ (soit 51€*) |
| <input type="checkbox"/> 50 € (soit 17€*)    | <input type="checkbox"/> 1000€ (340€*)    |
| <input type="checkbox"/> 100€ (soit 34€*)    | <input type="checkbox"/> Autre .....      |

## ✓ Je fais un don régulier :

J'opte pour des versements par virements automatiques (cf. ci-dessous, talon à remettre à votre banque) :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € (soit 4€*)  | <input type="checkbox"/> Mensuel     |
| <input type="checkbox"/> 15 € (soit 6 €*) | <input type="checkbox"/> Semestriel  |
| <input type="checkbox"/> 30 € (soit 11€*) | <input type="checkbox"/> Trimestriel |
| <input type="checkbox"/> Autre .....      | <input type="checkbox"/> Annuel      |

### Vos coordonnées :

M, Mme.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Email.....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal annuel :

- Par courrier  
 Par email  
 Je ne souhaite pas recevoir un reçu fiscal

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'association qui s'engage à ne pas les diffuser. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

### \*Impôt sur le revenu :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré une fois par an pour l'ensemble des prélèvements ou dons effectués dans l'année.

## Pour effectuer des virements automatiques, voici le talon à remplir et communiquer à votre banque :

Je soussigné(e), .....(prénom et nom), Domicilié(e).....

.....(adresse complète), titulaire du compte numéro : .....

vous demande de bien vouloir virer le ..... de chaque .....(mois, trimestre), la somme de

.....euros sur le compte LCL (coordonnées bancaires ci-dessous) de l'association la Maison de Marthe et Marie. Merci d'indiquer mon nom et prénom en intitulé de virement pour le bénéficiaire.

Fait à..... le .....

Signature

### Relevé d'identité bancaire

CL Poissy

Code banque : 30002

Code guichet : 02335

N° compte : 0000117438Z

Clé RIB : 97

IBAN : FR69 3000 2023 3500 0011 7438 Z97 Code BIC : CRLYFRPP

La Maison de Marthe et Marie